

# TECHNICIEN DE LABORATOIRE

CABINETS MÉDICAUX



**Le technicien de laboratoire en anatomie et cytologie pathologiques réalise des prélèvements cellulaires ou tissulaires sur prescription médicale.**

**Ces prélèvements sont destinés au diagnostic des pathologies, au dépistage voire à la recherche. Ils doivent être effectués dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de déontologie de la profession.**

## Salaire débutant:

2 050 € Brut/mensuel.

## Domaine d'activité:

Secteur médical

## Autres appellations:

Technicien de laboratoire en anatomie et cytologie pathologiques



## MISSIONS

Garant de la qualité des échantillons, le technicien de laboratoire réalise des missions variées avec minutie. Il traite le prélèvement dans le respect des procédures et des référentiels, réalise les étapes techniques nécessaires et veille au bon fonctionnement du laboratoire en termes de gestion, de procédures administratives et de mesure d'hygiène.

Ses actes sont essentiels pour assurer au patient un diagnostic rapide et précis.

Ses principales missions sont :

- Gérer les analyses (enregistrement des demandes d'analyses, traitement et gestion des prélèvements non-conformes, archivage...);
- Mettre en œuvre les technologies nécessaires à l'examen et opérer les prélèvements en respectant les procédures (préparation des échantillons tissulaires et liquides selon des procédures spécifiques, application des techniques

correspondant aux demandes complémentaires prescrites par les médecins, préparation des réactifs nécessaires...);

- Assurer le bon fonctionnement de son poste de travail et du laboratoire (vérification de l'état des stocks des réactifs et des consommables, réception des commandes, veille au bon fonctionnement des appareils, entretien et maintenance technique courante, participation au programme d'amélioration continue de la qualité, application des règles d'hygiène et de sécurité, application des règles de fonctionnement en vigueur dans le service...);
- Se tenir informé et maintenir le niveau de compétences compte tenu de l'évolution des technologies;
- Transmettre les informations clé aux autres collaborateurs (communication avec les personnes internes et externes au service, transmission d'informations en respectant le secret professionnel...).



## COMPÉTENCES

Autonome, le technicien de laboratoire doit parfaitement maîtriser les procédures et outils nécessaires à son travail.

Minutieux et très appliqué, il doit savoir formaliser et adapter les modes opératoires relatifs à son domaine de compétence, mais également être capable de manipuler du matériel avec rigueur et précision.

Le technicien de laboratoire doit être doté d'une excellente culture médicale et d'un esprit scientifique afin de comprendre facilement les différentes procédures, de maîtriser les codes et la réglementation spécifique à son domaine d'activité. Il doit également être capable d'évaluer la pertinence de données ou informations. Conscientieux et discret, il est tenu au secret professionnel absolu.

Manipulant, au quotidien, du matériel électronique de pointe, le technicien de laboratoire doit être à l'aise et avoir une bonne faculté d'adaptation avec les nouvelles technologies.



## CADRE DE TRAVAIL

Le technicien de laboratoire en anatomie et cytologie pathologiques exerce sur prescription médicale sous la responsabilité d'un médecin spécialisé en anatomie et cytologie pathologiques. Il travaille dans un laboratoire privé ou au sein d'un hôpital. Ses horaires de travail sont assez réguliers et dépendent des jours d'ouverture du laboratoire, enfin s'il travaille en milieu hospitalier, il est soumis à des astreintes.



## FORMATIONS

Pour exercer le métier de technicien de laboratoire, il faut détenir un diplôme de niveau Bac +2 tel que :

- Diplôme d'Etat de Laborantin d'Analyses Médicales (DELAM),
- Diplôme Technicien en Analyses Biomédicales (DETAB),
- DUT de Génie biologique option analyses biologiques et biochimiques,
- BTS d'Analyses biologiques, de Biotechnologie, de Bio-analyses et contrôles,
- BTS Agricole, option analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques.

La profession est également accessible avec un Diplôme de premier cycle technique biochimie-biologie du CNAM, un Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques, spécialité Analyses des milieux biologiques (Université de Corte), un Diplôme de technicienne de laboratoire de biochimie-biologie clinique délivré par l'École supérieure de techniciennes de biochimie-biologie (faculté catholique des sciences de Lyon) ou un Certificat de formation professionnelle de technicien supérieur Physicien chimique délivré par le ministère du travail.

Retrouver la liste complète des diplômes sur le site l'association française des techniciens de labo ou en consultant l'Arrêté du 4 novembre 1976 fixant la liste des titres ou diplômes exigés des personnes employées en qualité de technicien dans un laboratoire de biologie médicale. Version consolidée au 28 décembre 2018 « :

- <https://aftlm.fr/spip.php?article53>



## ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le technicien de laboratoire peut se voir confier des activités annexes comme la macroscopie déléguée ou la cytolecture (assistée par de l'intelligence artificielle), ou devenir référent en gestion documentaire, référent non-conformité, référent matériel, référent cytologie, référent commandes, référent FISH ou référent ImmunoHistoChimie.

Il peut rejoindre d'autres entités et exercer dans le domaine des thérapies cellulaires et géniques ou dans des centres de transfusion sanguine. Il peut également mettre ses compétences à profit dans d'autres secteurs d'activités tels que la police scientifique et technique, les services vétérinaires ou les douanes.